



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 26-2014 - Séance du 8 décembre 2014 - Orale

Mise en place d'une offre « Mobility Car Sharing »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En accord avec sa volonté permanente de développer l'offre en matière de mobilité, la Municipalité a décidé de la mise en place d'une offre « Mobility Car Sharing » dès le printemps prochain, en principe dès mars 2015. Cette offre, similaire à celle déjà disponible depuis 2010 à la gare de Blonay, consistera d'une voiture de classe économique à proximité immédiate de la halte de St-Légier-Village sur le chemin de Chamoyron, à l'emplacement précédemment réservé à la banque.

Cette offre sera à disposition du public sur simple pré-réservation, notamment via le site Internet www.mobility.ch 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, aux conditions appliquées sans distinction aux quelques 1'400 emplacements disponibles en Suisse. La location comporte deux composantes, un coût d'environ CHF 2.80 par heure et un tarif dégressif de 64 à 32 centimes le kilomètre. Une information détaillée sera donnée aux populations de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz par le biais du CommUnelInfo de février 2015.

Etant donné les incertitudes quant à la rentabilité de cette offre dès sa première année, la commune accordera une garantie de déficit à hauteur de CHF 10'800.- par année, ceci durant deux ans. Le chiffre d'affaires généré par les locations effectives de ce véhicule sera porté en déduction de ce montant.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE,

Le Syndic

A. Bovay

Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 4 décembre 2014

M. Dominique Epp, Municipal délégué
Bureau du Conseil communal